

## LIGNES DIRECTRICES POUR LA SOUMISSION D'IMAGES POUR LE SITE WEB

Mise à jour: mai 2020

**Les lignes directrices pour la soumission d'images sur le site Web sont les suivantes:**

1) Pour publier une image sur le site Web Arteast Ottawa, l'image ne doit pas dépasser 1200 pixels sur le côté le plus long (horizontal ou vertical).

Exemple 1: Si le fichier image mesure 1350 pixels de large par 1000 pixels en hauteur, l'image doit être réduite à 1200 pixels de large (le côté le plus long) et la hauteur sera automatiquement redimensionnée pour respecter les proportions.

Exemple 2: Si le fichier image mesure 1 000 pixels de large par 1 560 pixels en hauteur, l'image doit être réduite à 1 200 pixels sur la hauteur (le côté le plus long) et la largeur sera automatiquement redimensionnée pour respecter les proportions.

Dans le cas où vous auriez des difficultés avec cette transformation pour quelque raison que ce soit, veuillez soumettre votre image à l'administrateur Web et nous nous ferons un plaisir de nous en occuper pour vous.

2) Sur le site Web Arteast Ottawa, il est important que nous prenions toutes les précautions possibles afin de protéger les images des œuvres d'art de nos membres contre le vol et la reproduction illégale. Parmi les mesures visant à éviter ce problème, les images sont publiées sur le site Web avec une résolution de 72 dpi pour éviter les reproductions de qualité. Si vous pouvez redimensionner votre propre image, veuillez fixer le dpi à 72 et assurez-vous de ne pas dépasser les exigences de taille maximale comme indiqué dans l'élément (1).

3) Il est fortement recommandé qu'un filigrane soit ajouté à toute œuvre d'art publiée sur le site Web, cette précaution supplémentaire peut aider à empêcher les reproductions. Bien qu'il ne soit pas infaillible, il peut dissuader toute utilisation occasionnelle de vos œuvres d'art.

Il existe de nombreuses applications et logiciels de photographie qui peuvent être utilisés pour ajouter un filigrane à votre image. Si vous ne savez pas comment les utiliser, informez-en l'administrateur Web et nous nous en occuperons pour vous. Vous aurez la possibilité d'approuver votre image avec le filigrane avant de la publier sur le site Web.

4) Nous n'accepterons plus, ni ne publierons, les photographies pixélisées, de mauvaise qualité technique, qui afficheraient des déformations de l'œuvre d'art, qui soit inégalement rognées, qui montrent des reflets dans le verre et / ou qui ne sont pas de niveau.

Arteast Ottawa veut s'assurer que tous les événements sont représentés de manière professionnelle. Les photographies prises lors d'événements Arteast Ottawa, pour publication sur le site Web, seront toujours sélectionnées dans cet esprit.

**Soumission d'images à l'administrateur Web:**

Les images qui respectent les directives ci-dessus peuvent être soumises à l'attention de l'administrateur Web **par e-mail uniquement** en tant que fichier joint. L'administrateur Web se réserve le droit de refuser toute image qui ne respecte pas les directives d'Arteast Ottawa.

**Veillez noter que pour des raisons de sécurité, nous n'accepterons plus les images par DropBox, Google Drive, One Drive, etc.**